

## RÉSOLUTION 2023-08

### SUBVENIR AUX BESOINS DES ENFANTS IMMIGRANTS ET RÉFUGIÉS

ATTENDU QUE le Québec fait face à plusieurs défis démographiques qui ont d'importantes incidences économiques et sociales :

1. Population vieillissante : La population du Québec vieillit, ce qui veut dire qu'il y aura un nombre croissant de personnes à la retraite par rapport aux jeunes personnes qui entrent sur le marché du travail. Ceci se traduit par des pénuries de main-d'œuvre, des coûts plus élevés en matière de soins de santé, et une plus petite assiette fiscale pour défrayer les coûts des programmes sociaux.
2. Faible taux de fertilité : Le taux de fertilité du Québec est inférieur au niveau de renouvellement, ce qui veut dire que la population n'augmente pas naturellement. Ceci peut mener à une main-d'œuvre inférieure et à une réduction de l'assiette fiscale.
3. Dévalaison : Plusieurs jeunes quittent le Québec pour aller vivre dans d'autres provinces, à la recherche de meilleures perspectives d'emploi ou d'un mode de vie différent. Ceci peut aggraver les pénuries de main-d'œuvre et laisser la population vieillissante plus vulnérable.

ATTENDU QUE les lois linguistiques et l'isolation culturelle du Québec présentent un défi à l'attraction d'immigrants, et à leur intégration à la main-d'œuvre et à la société du Québec; et

ATTENDU QUE le Québec a besoin de travailleurs (immigrants et réfugiés) pour maintenir le bon fonctionnement de son économie et de ses programmes sociaux; et

ATTENDU QUE plusieurs enfants d'immigrants et de réfugiés qui arrivent au Québec connaissent déjà l'anglais, et non pas le français; et

ATTENDU QUE le fait de permettre aux enfants de fréquenter une école dans une langue avec laquelle ils sont déjà familiers viendrait assurer leur réussite, tant socialement qu'au niveau scolaire, tout en leur permettant de mieux contribuer à la société québécoise.

IL EST RÉSOLU QUE la **Fédération québécoise des associations foyers-écoles inc.** empresse le gouvernement du Québec de permettre aux enfants immigrants et réfugiés qui arrivent au Québec avec la capacité de parler anglais, et non pas le français, de fréquenter des écoles de langue anglaise.